



Method, le 2 juin 2020

**MUNICIPALITÉ
de
1438 MATHOD**

Case postale 52

Tél. 024 459 18 12

Fax 024 459 24 64

www.method.ch

Au Conseil Général

Du 29/06/2020

Préavis municipal N° 38

Demande de crédit complémentaire au budget 2020 pour la rénovation de l'appartement de 5 pièces ½ dans l'immeuble, Rue du Moulin 1, ancien collège au 1^{er} étage et le changement des fenêtres de tout le 1^{er} étage et le 2^{ème} étage.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Historique

En date du 16.12.2019, votre conseil a approuvé dans son budget 2020 un crédit de Frs 30'000.00 pour la mise en conformité des corridors et magasin. Depuis le départ des écoles, l'affectation des locaux a été repensée différemment.

2. Objet

Profitant du départ de la Garderie le Timatou dans la salle de classe du 1^{er} étage, l'appartement de 5 pièces 1/2, devient libre. Il n'a subi aucune rénovation depuis très longtemps et nous vous proposons donc un rafraîchissement.

Afin de remettre ce logement en location, la Municipalité s'est chargée de demander divers devis portant notamment sur :

- Le remplacement complet de la cuisine.
- Le remplacement des carrelages de la cuisine.
- La peinture complète des murs, boiseries, plafonds.
- Le remplacement complet des fenêtres du 1^{er} et 2^{ème} étage.

3. Devis général des travaux

Devis +/- 10%

Agencement de cuisine	Frs 14'000.00
Fourniture et pose de carrelage cuisine	Frs 3'500.00
Peinture complète du 1 ^{er} niveau de l'appartement	Frs 11'900.00
Fourniture et pose des fenêtres tout bois	Frs 30'000.00
Electricité	Frs 7'000.00
Nettoyage après travaux	Frs 400.00
Divers et imprévus à justifier	Frs 4'000.00
Total des travaux	Frs 70'800.00

4. Location

Cet appartement sera remis en location selon le tarif et les conditions du marché immobilier.

5. Financement

Ces travaux de rénovation seront financés par la trésorerie courante.

La charge sera imputée sur le compte no 353.314.00 « Frais entretien du bâtiment » et sera compensée par un prélèvement sur le compte de réserve « travaux futurs » no 9282.05.

6. Conclusion

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Method

Vu le préavis municipal no 38 relatif à une demande de crédit complémentaire au budget 2020 de Frs 70'800.00 pour la rénovation de l'appartement et des fenêtres dans l'ancien collège.

Entendu le rapport de la commission gestion-finances.

Considérant que ledit objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide :

Article 1. La Municipalité est autorisée à procéder aux travaux de rénovation de l'appartement du collège ainsi qu'aux changements des fenêtres.

Article 2. Un crédit de Frs 70'800.00 lui est accordé à cet usage.

Article 3. La Municipalité est autorisée à utiliser la trésorerie courante pour financer ces travaux.

Article 4. La dépense sera imputée sur le compte no 353.314.00 « frais d'entretien du bâtiment » et sera compensée par un prélèvement sur le compte 9282.05 « fonds de réserve travaux futurs »

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 25.05.2020

Au nom de la Municipalité

La Syndique

La Secrétaire

E. Piguet

C. Gaillard

